

tenue par Monsieur GRABOY-GROBESCO, magistrat-désigné

En présence de Monsieur ESTALL, Greffier

14 heures 00

01) DOSSIER N° 2600227 RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre GRABOY-GROBESCO

Titre de l'affaire REFERE PRECONTRACTUEL - Demande : 1°) d'enjoindre de différer la signature du marché n° 47/2026/AJC/VH du 18 mars 2026 par lequel le maire de la commune de HITIAA O TE RA a rejeté son offre pour le marché de « la potabilisation des cantines des écoles maternelles, primaires et Cja de la commune de Hitiaa O Te Ra » pendant un délai de 20 jours à compter de l'ordonnance à intervenir ; 2°) d'ordonner à la commune de lui communiquer dans un délai de 7 jours les motifs détaillés du rejet de son offre ; 3°) d'ordonner l'annulation intégrale de cet appel d'offre.

Nom des parties

Demandeur SOCIETE POLYNESIENNE DES EAUX

Défendeur COMMUNE DE HITIAA O TE RA
SARL PACIFIC INDUSTRIE

Représentants des parties

SELARL PIRIOU QUINQUIS BAMBRIDGE-BABIN
Maître CHAPOULIE ETIENNE
Le gérant

L'audience aura lieu à l'adresse suivante : Avenue Pouvana'a a Oopa

Arrêté le 07/04/2026
Le président du tribunal